



EDITO

Traditionnellement, chaque année nous retraçons le bilan de l'année précédente suivi des vœux. Aujourd'hui, je laisserai de côté cette tradition, mais voilà ce que je vous souhaite à tous pour 2007.

- Que la douceur emprisonne la violence*
- Que la générosité démolisse l'égoïsme*
- Que la paix assassine la guerre*
- Que les bombes explosent de paix*
- Que nous vivions de pénuries de larmes*
- Que l'amour ridiculise la haine*
- Que nous traversons des cyclones de bonheur*
- Que nous soyons frappés d'un microbe qui améliore la santé*
- Que l'on entende l'écho de nos pas dans les hôpitaux vides*
- Que les yeux d'enfants ne pleurent que de joie*
- Que la solitude ne soit plus l'unique compagnon des personnes âgées*
- Que la joie soit déclarée « ami public n° 1 »*
- Que tous les petits bonheurs puissent être clonés*
- Que la tristesse s'efface devant le bonheur*
- Que nos gestes au quotidien transforment nos campagnes en « paradis vert »*
- Que la pollution de notre planète se métamorphose en arc en ciel géant*

Avec mes meilleurs vœux.

Jean Burgues

Président du Syndicat Mixte
Sud Rhône Environnement

SOMMAIRE

- Editorial **1**
- Un site internet...
- Notre dossier : **2-3**
- Le bilan 2006
- Déchets d'équipements électriques et électroniques
- Cartouches d'encre **4**
- Quand tri rime avec poésie

Un site internet pour mieux trier ses déchets

www.sudrhoneenvironnement.org

Pour vous aider à mieux gérer vos déchets au quotidien, Sud Rhône Environnement met à votre disposition un site internet. Consultez-le dès à présent et découvrez ses différentes rubriques : le Syndicat, Nos Déchets, Le Centre de Valorisation des Déchets, les Hommes et les Déchets ainsi que Nos Publications. Retrouvez, également, tous les contacts utiles, notamment en cas de problèmes de collecte ou pour trouver des réponses à toutes questions que vous pourriez vous poser sur le tri et le recyclage. Conçu pour vous apporter un maximum d'informations sur les déchets, nous espérons qu'il deviendra un site de référence pour l'ensemble des internautes du territoire.





Les déchets augmentent ... heureusement, le tri aussi

Bonne progression des emballages triés

En 2006, le poids de la collecte sélective (emballages, verre et papier) a augmenté de 4 kg/hab. Nous vous félicitons pour votre participation aux tris. Avec ces gestes quotidiens, qui permettent le recyclage de vos emballages, vous agissez pour donner une deuxième vie à vos déchets.

Le réflexe « déchèterie » s'impose pour les déchets polluants et volumineux. En déposant près de 325 kilos de déchets par habitant dans les différentes bennes, vous luttez efficacement contre les dépôts sauvages et les pollutions environnementales.

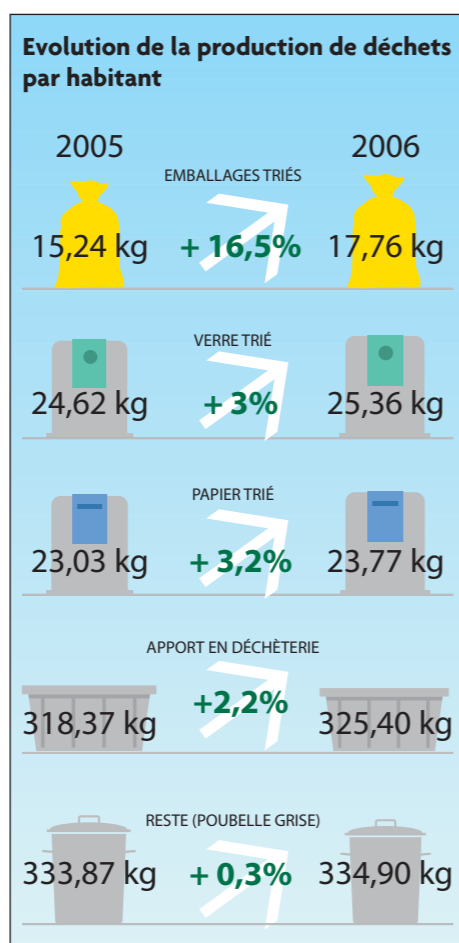
Le RESTE (poubelle grise) a légèrement progressé (+ 1,03 kg/hab.). Son traitement, en éco compost ménager, permet une valorisation des matières organiques.

Objectif réduction

Parce que le déchet le plus simple et le moins cher à traiter est celui que l'on ne produit pas, nous vous invitons à réduire votre production de déchet.

Pour cela, vous pouvez, par exemple :

- Eviter le jetable (lingettes, essuie-tout, gobelet plastique...), préférer le durable (éponge, serpillière, verre...)
- Limiter vos impressions de papier.
- Refuser les prospectus en l'indiquant sur votre boîte aux lettres.
- Favoriser les achats de produits peu emballés.
- Et surtout trier vos déchets !



Les coûts de traitement évoluent ... pour une économie globale

En 2006, le recyclage des emballages a rapporté 48,42 € par tonne de sacs jaunes triés.

Ce chiffre est composé :

de dépenses :

- Le tri et le recyclage des emballages.
- L'achat des sacs jaunes qui vous sont fournis.

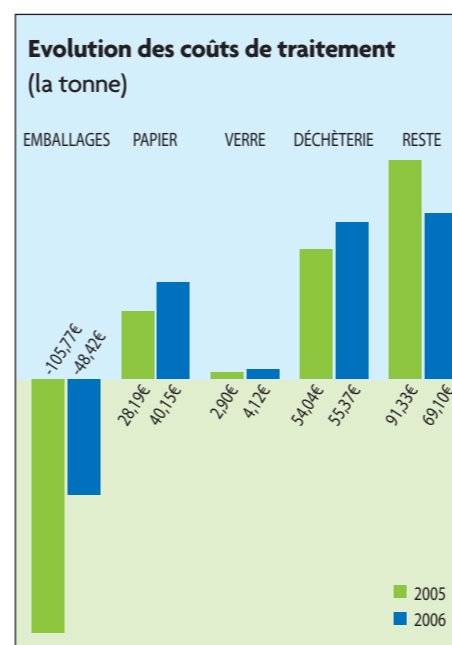
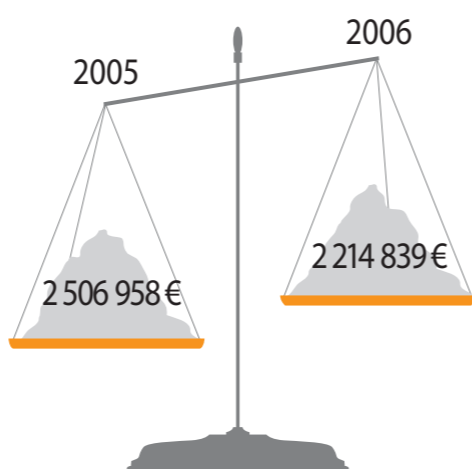
de recettes :

- Les soutiens versés par Eco-Emballages.
- La revente des emballages.

Vos apports de verre et de papier dans les colonnes spécifiques contribuent à de réelles économies.

Le compostage du RESTE permet une diminution des coûts de traitement. Cependant, les déchets du RESTE sont les plus chers à traiter.

Grâce à vos efforts de tri (sac jaune, colonne bleue, colonne verte et déchèterie) vous faites un geste pour l'environnement : vous préservez les ressources naturelles, vous réduisez



la part de déchets enfouis et limitez les pollutions générées par vos déchets.

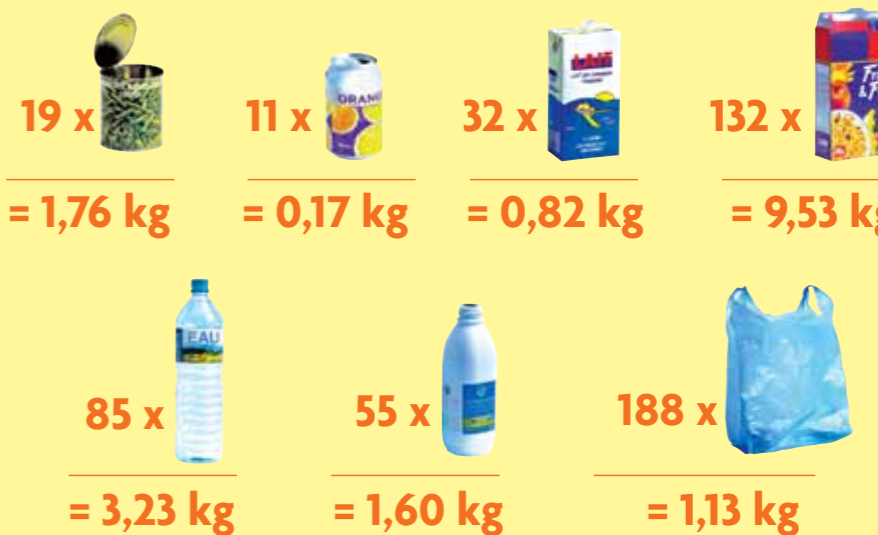
Pratiquer les différents tris, c'est aussi votre moyen d'agir pour limiter le coût de traitement des déchets ménagers. Les économies réalisées dépendent principalement de votre mobilisation et de votre participation aux tris. C'est pourquoi, nous vous demandons de **respecter l'ensemble des consignes de tri.**

Type de déchet	Poids traité	Coût à la tonne	Coût total
Emballages (sac jaune)	953,04 t	x -48,42 €*	= -46 148,89 €*
Papier Journaux	1 273,04 t	x 40,15 €	= 51 117,93 €
Verre	1 358,42 t	x 4,12 €	= 5 596,69 €
Total collecte sélective	3 584,50 t		10 565,73 €
Total RESTE	17 934,91 t	x 69,10 €	= 1 239 302,55 €
Total déchèterie	17 427,68 t	x 55,37 €	= 964 970,51 €
Ce que nous payons pour l'ensemble de nos déchets			2 214 838,79 €
Ce qu'il faudrait payer sans le tri	38 947,09 t	x 69,10 €	= 2 691 243,72 €
Economies réalisées grâce au tri			476 404,93 €

* Ces chiffres sont négatifs car ici, nous recevons 48,42 € par tonne d'emballages récupérés dans le sac jaune grâce au produit de leur vente.

Un an de sac jaune

En 2006, chaque habitant de Sud Rhône Environnement a jeté en moyenne, dans ses sacs jaunes :



VERRE : Peut mieux faire

Chaque français achète en moyenne 50 kg de verre par an.

Actuellement, seulement 50% des emballages en verre que vous utilisez sont déposés dans les colonnes vertes.

En déposant tous les bocaux, pots et bouteilles en verre dans ces colonnes, une économie supplémentaire de 85 681,33 € (soit près de 1,60 €/hab.) pourrait être réalisée.

PAPIER : Toujours ça de gagné

En jetant une tonne de papier (soit les publicités distribuées à 59 habitants pendant une année) dans la colonne bleue, plutôt que dans le RESTE, vous permettez une économie de 28,95 €/tonne. Nous vous rappelons que les colonnes bleues accueillent les papiers propres tels que : les publicités, les journaux, les magazines, les annuaires, les catalogues, les lettres, les enveloppes, les papiers d'imprimantes...



Déchets d'équipements électriques et électroniques



La poubelle barrée est apposée sur tous les appareils ménager qui fonctionnent avec un courant électrique. Ce logo signifie que ces produits doivent subir un traitement spécifique. Il est présent sur de nombreux équipements (réfrigérateur, micro-onde, montre, calculatrice...).

Depuis le 15 Novembre 2006 (date du démarrage de la filière de recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques) les commerces doivent reprendre votre vieil appareil lors de l'achat d'un équipement similaire... à suivre dans la prochaine feuille du tri.

Le sac jaune n'aime pas les cartouches d'encre

Trop de cartouches et de toners d'encre sont retrouvés dans les sacs jaunes et le RESTE. Nous vous rappelons que des bacs spécifiques sont en place en déchèterie et dans certaines mairies et commerces. Pensez-y et contribuez ainsi à la protection de l'environnement.



La feuille du tri, un courrier qui vous est adressé

Une erreur de nom ou d'adresse, un déménagement ou plusieurs feuilles du tri : contactez-nous.

Vous pouvez, également, nous envoyer vos questions et remarques par courrier au :
10, rue Adolphe Méric - BP134 - 30302 Beaucaire cedex.

ou par Internet à :
srenv.selectif@wanadoo.fr
Nous nous ferons un plaisir d'y répondre.

Faire la traque aux piles



En moyenne, chaque français jette 12 piles par an. Ces déchets, très polluants, nécessitent un traitement spécial.

Une seule pile bouton pollue 500 l d'eau ou 1 m³ de terre pendant 50 ans

Vos piles et accumulateurs usagés sont valorisés uniquement si vous les déposez dans des conteneurs spécifiques. Ceux-ci sont mis à votre disposition dans les commerces, les mairies et les déchèteries.

Adoptez ce réflexe : emportez vos piles usagées en allant faire vos courses, les magasins qui en vendent ont l'obligation de les récupérer.

Quand tri rime avec poésie

Le tri est l'affaire de tous. Vos élus s'impliquent, pour preuve, nous souhaitons vous faire part du poème paru dans le bulletin municipal de St Pierre de Mézoargues et écrit par M. Chinal, adjoint au maire.

*Vous m'avez fait peur !
Quand je suis arrivé il y a plus d'un an,
J'ai été adopté assez rapidement.
L'accueil a été bon, le contact facile,
Puis vinrent des moments... quelque peu difficiles.*

*Une montagne de déchets, d'origine douteuse,
M'a, d'un coup, submergé, dans une mare boueuse.
Des sacs non conformes, des détritrus infâmes,
De vieux trucs difformes ... à vous retourner l'âme !*

*Les intrus sont partis, la confiance revient,
Déposé à l'abri, mon contenu va bien.
Mais si quelques bouteilles me remplissent la panse,
Nouez bien mes oreilles, il ne faut pas qu'elles dansent.*

*Juste après les matines, qu'il fait bon prendre l'air.
Quand j'arrive à l'usine, dans la plaine de Beaucaire,
Il paraît que je suis parmi les mieux remplis,
Les trieurs sont ravis. C'est grâce à vous, ... merci !*

*Et si vous le souhaitez, en groupe de préférence,
Vous pourrez visiter ma seconde résidence.
Un samedi matin, sur rendez-vous seulement,
Il suffit d'appeler Sud Rhône Environnement.*

